
Éclectisme culturel

Hélène Bourdeloie

Référence électronique

Hélène Bourdeloie, Éclectisme culturel. *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*. Mis en ligne le 05 avril 2018. Accès : <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/eclectisme-culturel/>.

Le *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics* est un dictionnaire collaboratif en ligne sous la responsabilité du Centre de recherche sur les médiations (Crem, Université de Lorraine) ayant pour ambition de clarifier la terminologie et le profit heuristique des concepts relatifs à la notion de public et aux méthodes d'analyse des publics pour en proposer une cartographie critique et encyclopédique.

Accès : <http://publictionnaire.huma-num.fr/>

Cette notice est mise à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'utilisation commerciale - Pas de modification 3.0 France.

Pour voir une copie de cette licence, visitez <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/> ou écrivez à Creative Commons, PO Box 1866, Mountain View, CA 94042, USA.



Éclectisme culturel

Notion héritée de la philosophie, selon le *Petit Robert* (1993), l'éclectisme consiste à « emprunter aux divers systèmes les thèses les meilleures quand elles sont conciliables, plutôt que d'édifier un système nouveau ». Par extension, la seconde définition de ce dictionnaire indique « disposition d'esprit éclectique ». C'est cette acception dont s'est particulièrement saisie la sociologie de la culture ces dernières années en plaçant la notion d'éclectisme culturel au cœur des travaux sur les pratiques culturelles. Pourtant, surtout mise à profit pour qualifier les comportements d'un public favorisé plutôt que pour interroger les modes d'appropriation des goûts et pratiques sur un plan descriptif et normatif, cette notion a rarement été définie.

L'éclectisme dans la sociologie de la culture : évolution

Face à la montée en puissance des industries culturelles et sous l'effet de mutations sociales, l'éclectisme s'est imposé comme un nouveau type de comportement qui, perçu jadis comme un trait réservé aux « dominants », s'est étendu à une base sociale bien plus large. Les premiers travaux en sociologie de la culture ne mettent pas en lumière l'éclectisme, probablement dissimulé sous le poids écrasant du légitimisme culturel. Prévalant dans la sociologie de la culture des années 1970, la théorie de la distinction (Bourdieu, 1979) considère que, à la hiérarchie socialement reconnue des arts, correspond celle des consommateurs. Les catégories sociales supérieures se déterminent par leur préférence pour la culture légitime et un mépris pour la culture « populaire ». La culture y est une arme pour se distinguer. Dans ce modèle, la notion d'éclectisme – marginale – y est évoquée à travers le mode d'acquisition de la culture et la « qualité » du public consommateur. Pierre Bourdieu (*ibid.* : 379) distingue alors l'éclectisme hasardeux et profane des autodidactes de l'éclectisme choisi des « esthètes ». Il considère que les premiers témoignent d'un « éclectisme forcé » parce qu'ils ont acquis la culture légitime selon un « mode d'acquisition hérétique », c'est-à-dire selon un ordre non légitimement reconnu. Au contraire, forts de leur héritage des codes de la culture cultivée, les esthètes chercheraient « dans le mélange des genres et la subversion des hiérarchies une occasion de manifester la toute-puissance de leur disposition esthétique », s'adonnant alors à un éclectisme « électif » (*ibid.*). À notre connaissance, Pierre Bourdieu ne s'attardera pas sur cette notion ; ce qui l'aurait pourtant sans doute conduit à développer une théorie moins radicale de légitimité culturelle. Ses travaux n'en laissent pas moins présager que l'éclectisme se rencontre chez les publics les mieux culturellement dotés. Les études sur les pratiques culturelles abonderont en ce sens, tout en accordant plus de place à l'éclectisme, qui s'imposera presque comme « modèle d'analyse » en sociologie de la culture. Toutes les enquêtes montrent désormais que c'est davantage l'éclectisme qui détermine les comportements des plus hautes classes sociales, plutôt que leurs consommations culturelles légitimes. Ainsi par exemple, d'après des enquêtes statistiques sur les pratiques culturelles aux États-Unis, notamment sur les goûts musicaux, Richard A. Peterson (1992) développe son modèle « omnivore/univore » figuré métaphoriquement par une pyramide inversée. En haut, les classes supérieures se définiraient par leurs dispositions éclectiques, alors que les démunis – exclusifs dans leurs goûts – seraient relégués à une forme d'« univorisme ». Pourtant, selon le sociologue américain, l'« omnivorisme » ne consiste pas à tout consommer sans distinction, et ce comportement se limite aux règles que commande le « bon goût ».

Le concept reste cependant peu construit et critiquable : dans le sens propre du terme,

l'omnivore consomme tout de manière indifférenciée ; par ailleurs, l'omnivorisme ne permet pas de mesurer les ambivalences ou encore les discordances entre goûts, pratiques et appropriations (Bergé, Granjon, 2005 ; Bourdeloie, 2007).

Dans son ouvrage *Les Français face à la culture. De l'exclusion à l'éclectisme* fondé sur les enquêtes statistiques, Olivier Donnat (1994) montre comment le « modèle de l'éclectisme » a peu à peu remplacé celui de la légitimité culturelle. Dans une société où les industries culturelles tendent à favoriser le mélange des genres et à brouiller les lignes de partage entre les différentes formes d'expression et de genres culturels, l'auteur explique que la culture légitime a perdu de son pouvoir de distinction. À l'inverse, l'éclectisme, qui va croissant dès que l'on monte dans la hiérarchie sociale, serait devenu davantage valorisé que l'exercice des seules pratiques cultivées (*ibid.*). Il s'apparenterait même à une forme de snobisme.

Sans recourir à la notion d'éclectisme en tant que telle, Bernard Lahire (2004) ira plus loin dans cette approche : il observera que, statistiquement parlant, les comportements culturels sont, dans toutes les classes sociales, davantage « dissonants » que « consonants ». Si le sociologue étend l'éclectisme à des franges socialement plus élargies, son analyse n'en montre pas moins que les univers d'activités socialement légitimes reviennent davantage aux strates privilégiées. L'éclectisme existe bel et bien dans les diverses classes sociales, mais il semble que les plus favorisées, alliant pratiques légitimes et illégitimes dans leur répertoire culturel, s'adonnent à un « éclectisme éclairé » (Coulangeon, 2003). C'est l'observation qui a émané de la plupart des derniers travaux dans le domaine. Or, cette forme d'éclectisme appelle deux constats : caractéristique des dominants, elle reproduit une nouvelle forme de domination (Grignon, Passeron, 1989) ; de plus, elle dépendrait d'un seul axe vertical des légitimités qui continue de régir les comportements, comme si l'éclectisme corroborait la théorie de la distinction. Pourtant, est-il possible de construire la notion d'éclectisme si on ne s'affranchit pas, même partiellement, de la théorie de la légitimité ?

Quatre figures de l'éclectisme

La plupart du temps, la sociologie de la culture qualifie d'éclectique un individu qui, ouvert culturellement, associe une variété de genres et de pratiques dans son univers. Toutefois, la question reste de savoir – et c'est là où la sociologie de la culture a parfois péché – si cette hétérogénéité est simplement descriptive ou également normative (Heinich, 2006 ; 2017). Autrement dit, renvoie-t-elle simplement à différentes activités du point de vue de leur *nature*, ou aussi aux normes et valeurs qui leur sont associées ?

Dans un travail sur les réseaux relationnels et l'éclectisme, Fabien Granjon et Armelle Bergé (2005) explorent la notion en lui reconnaissant son caractère « polymorphe ». Ils expliquent l'éclectisme par des discordances entre les goûts et pratiques et leur classement sur l'échelle des légitimités, entre une appropriation savante d'un genre d'expression peu légitime et une appropriation désinvolte d'un genre d'expression cultivé, ou encore par la fréquentation de groupes sociaux moteurs de pratiques culturelles *ad hoc*. L'intérêt de leur analyse est donc de penser la notion selon une « chaîne » qui lie goût, pratique et mode d'appropriation. Néanmoins, il faudrait ajouter le niveau du discours et approfondir la question des normes et valeurs qui, prégnantes dans les consommations culturelles, ne sont ici abordées que d'après l'incohérence entre le goût pour une pratique, socialement peu légitime, et le répertoire culturel global d'un individu. Aussi proposons-nous ci-dessous quatre grandes « figures » de l'éclectisme, établies sur la base de nos enquêtes (Bourdeloie, 2007 ; 2009).

Une *première figure de l'éclectisme* concerne les discordances dans les profils des individus qui, quelle que soit la classe sociale, cumulent – statistiquement – des pratiques culturelles hétérogènes d'un point de vue de la légitimité culturelle (Donnat, 1994 ; Lahire, 2004 ; Glevarec, Pinet, 2013). Cet éclectisme peut s'exercer entre pratiques ou à l'intérieur des genres. Ici, l'individu peut pratiquer différentes activités (théâtre, cinéma, musée...), mais dont

les genres renvoient plutôt à un degré de légitimité culturelle comparable (théâtre classique, cinéma d'auteur, musée de beaux-arts, émissions culturelles légitimes...). Dans ce cas, la configuration des activités culturelles et de loisirs reste cohérente sur le plan de la légitimité. Pour sa part, l'éclectisme « intra-genres » s'interprète comme une consommation de genres intrinsèquement différents, mais assez cohérents en termes de valeurs (aimer le jazz et la musique classique...). Sélective, cette forme d'éclectisme semble toutefois davantage s'apparenter à un syncrétisme, défini comme une « combinaison relativement cohérente, à la différence de l'éclectisme, mélange de doctrines, de systèmes » (*Petit Robert*, 1993).

Une *deuxième figure de l'éclectisme* renvoie à l'inadéquation partielle entre le répertoire des goûts déclarés – renvoyant le plus souvent à des activités occupant une position élevée dans la hiérarchie des légitimités – et celui des activités culturelles réellement pratiquées – occupant une position inférieure. Ici, il y a un décalage normatif entre le dire et le faire, entre le goût et la pratique. D'une part, l'individu peut déclarer des goûts qui ne correspondent pas à ses pratiques ; ce type d'éclectisme se manifeste notamment dans les moments de compromis conjugal, familial ou social où l'on cède à la pratique par égard pour autrui. D'autre part, il peut aussi exister un décalage entre le goût pour la pratique exercée de son propre chef et la légitimité qu'on lui assigne (« J'aime bien regarder l'émission de télé-réalité "Loft Story" mais je trouve ça vraiment nul, [...] c'est "beaufisant" »), conditionnée par l'échelle traditionnelle des légitimités que les individus ont incorporée. En réalité, il ne s'agit pas tant d'une incohérence entre le goût et la pratique que d'une dissonance entre l'univers culturel qu'affiche l'individu et celui qu'il dissimule car peu valorisant. Les goûts « illégitimes », plus ou moins assumés selon les circonstances – on les confiera éventuellement au sociologue, mais le moins possible à ses pairs – s'accompagnent toujours de jugements de valeur. Il y a les pratiques de scène et celles de coulisse (Goffman, 1956). La tolérance culturelle a des limites qu'impose la norme des dominants ou celle des groupes de pairs qui appartiennent à des univers culturels semblables. Commune, cette figure de l'éclectisme reste subordonnée à un classement de valeurs. Tout ne se vaut pas.

Une *troisième figure de l'éclectisme* a trait à une posture relativiste où l'individu pratique des activités hétérogènes non seulement du point de vue de leur « nature », mais aussi du point de vue des normes et valeurs qui les sous-tendent. Cette figure peut se diviser en deux niveaux : le premier se rapporte à une tolérance dans les pratiques et les discours qui, pour autant, ne signifie pas une indifférence à la hiérarchie des valeurs. Ce relativisme est descriptif. À l'inverse, le second concerne une tolérance dans le discours, s'accompagnant d'une indifférence à la hiérarchie des légitimités. Le relativisme est alors normatif. Bien qu'ayant connaissance de la hiérarchie, les individus la nient, car ils n'ont pas foi dans la culture légitime (c'est à tout le moins ce qu'ils déclarent) : peu importe la légitimité ou non de la pratique exercée, pour soi, comme pour les autres, les goûts et pratiques se valent. Ce comportement est ici incarné par ce que Pierre Bourdieu (1980) appelait les « hérétiques » qui, hostiles à toute hiérarchie, remettent en question l'« ordre culturel ». Toutefois, la notion d'« hérésie » recèle des limites qui tiennent au maintien du système. Chez le sociologue, les « hérétiques » « contestent certes le monopole sacerdotal de la culture légitime », mais dans une certaine limite, sinon le « champ » serait détruit (*ibid.*). Dans cette figure de l'éclectisme, on s'élève contre les normes de la culture dominante, mais sans que les discours ne recouvrent les pratiques.

Enfin, une *quatrième figure de l'éclectisme* a même de renverser le modèle bourdieusien, réside dans une posture absolument relativiste, tant dans les discours que dans les pratiques. Autrement dit, une posture où les individus tolèrent toutes sortes d'expressions culturelles et se livrent à des pratiques de valeur inégale, voire opposée, dans la hiérarchie des légitimités. Cela signifie que les individus, se faisant les chantres du relativisme, font certes fi de l'ordre culturel académique mais, plus encore, des normes et valeurs qui traversent traditionnellement le

champ culturel. Révoquant la théorie de la légitimité qui repose sur un axe vertical de la hiérarchie culturelle, cette figure de l'éclectisme implique un réel changement d'analyse des comportements. Elle suppose la possibilité de « subcultures » horizontales et la constitution de contre-légitimités culturelles. Pluriels, les ordres de légitimité peuvent être produits par des communautés données, en fonction de leurs valeurs et cultures *sui generis*.

Si la sociologie de la culture a mis l'accent sur l'éclectisme des profils culturels individuels, il conviendrait de distinguer les pratiques déclarées et observées, d'une part, de ce qui relève du registre descriptif du registre normatif, de l'autre. Quoiqu'on observe majoritairement des pratiques « dissonantes » dans les univers culturels des individus, nombre de travaux n'en montrent pas moins que leur exercice reste empreint de normes et valeurs. En réalité, peu d'individus devraient être caractérisés comme « éclectiques » proprement dits. Associant différentes expressions culturelles plutôt cohérentes en termes de valeurs dans leur univers culturel (Donnat, 1994), une majorité d'individus semble davantage faire preuve de syncrétisme. On peut donc se demander si la tendance à utiliser la notion d'« éclectisme » de manière indifférenciée n'est pas une erreur de diagnostic. Non seulement cette notion renvoie à plusieurs figures qui recouvrent des sens variables, mais elle produit des effets sur la façon d'appréhender les comportements culturels. Penser l'éclectisme dans une perspective descriptive et normative, c'est en finir avec un raisonnement holistique se fondant sur une hiérarchie unique. C'est avoir foi dans différents systèmes de production de la connaissance, ainsi que dans des hiérarchies et légitimités plurielles. Enfin, c'est défendre une « sociologie de la diversité culturelle » (Glevarec, Pinet, 2013).

Bibliographie

Bergé A., Granjon F., 2005, « Réseaux relationnels et éclectisme culturel », *Revue LISA/LISA e-journal*. Accès : https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00001620/document.

Bourdeloie H., 2007, *Pratiques du multimédia d'art et de musée et pratiques culturelles. Regards croisés sur des légitimités*, thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, Université Paris II-Panthéon Assas.

Bourdeloie H., 2009, « Ressources ouvertes, construction coopérative de la connaissance et fracture numérique. Le cas de l'encyclopédie en ligne Wikipédia », pp. 195-224, in : Kiyindou A., dir., *Fractures, mutations, fragmentations. De la diversité des cultures numériques*, Paris, Hermès Lavoisier. Accès : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01728759/document>.

Bourdieu P., 1979, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Éd. de Minuit.

Bourdieu P., 1980, « Haute couture et haute culture », pp. 196-206, in : Bourdieu P., *Questions de sociologie*, Paris, Éd. de Minuit, 1984.

Coulangéon P., 2003, « La stratification sociale des goûts musicaux », *Revue française de sociologie*, 44, 1, pp. 3-33. Accès : https://www.cairn.info/article.php?ID_ARTICLE=RFS_441_0003.

Donnat O., 1994, *Les Français face à la culture. De l'exclusion à l'éclectisme*, Paris, Éd. La Découverte.

Glevarec H., Pinet M., 2013, « De la distinction à la diversité culturelle. Éclectismes qualitatifs, reconnaissance culturelle et jugement d'amateur », *L'Année sociologique*, 63, 2, pp. 471-508. Accès : https://www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=ANSO_132_0473.

Goffman E., 1956, *La Mise en scène de la vie quotidienne. 1. La présentation de soi*, trad. de l'anglais par A. Accordo, Paris, Ed. de Minuit, 1973.

Grignon C., Passeron J.-C., 1989, *Le Savant et le populaire. Misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Éd. Le Seuil.

Heinich N., 2006, « La sociologie à l'épreuve des valeurs », *Cahiers internationaux de sociologie*, 121, 2, pp. 287-315. Accès : <https://www.cairn.info/revue-cahiers-internationaux-de-sociologie-2006-2-page-287.html>.

Heinich N., 2017, « Dix propositions sur les valeurs », *Questions de communication*, 31, pp. 291-313.

Lahire B., 2004, *La Culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi*, Paris, Éd. La Découverte.

Peterson R. A., 1992, « Understanding audience segmentation: From elite and mass to omnivore and univore », *Poetics*, 21, 4, pp. 243-258.

Robert P., dir., 1974, *Le Petit Robert*, Paris, Le Robert, 1993.